

BILL RELATIF A LA DEFENSE NAVALE ET MILITAIRE—Suite.

Hon. Wm. Pugsley—Les opérations de M. Allison et l'achat de cartouches pour le gouvernement anglais—1780; sans son intervention le Gouvernement aurait eu les cartouches à \$25 le mille—1781; on exige actuellement \$33—1781; résultat d'une enquête par deux détectives—1781; l'importance des opérations financières de M. Allison—1781; il a formé une coalition avec les fabricants de munitions—1782; a la main haute sur la situation—1782.

Hon. Sam. Hughes—Ce qui s'est passé au commencement des hostilités—1782; consultation avec les fabricants canadiens—1782; comité de manufacturiers à l'arsenal de Québec—1782; manufacturiers qui le composaient en vinrent à la conviction qu'il était possible de fabriquer des munitions au Canada—1782; fabrication des obus en Canada fut alors décidée—1782; adjugé en Canada des entreprises pour \$57,000,000—1782; M. Allison, citoyen libre, profitant de son expérience, a conclu un contrat avec le gouvernement russe—1782; le gouvernement anglais dans l'achat des cartouches a eu un rabais de \$4.50 le mille—1783; cartouches du même modèle, ont été vendues au gouvernement américain, un an avant la guerre, à \$36.50 le mille—1783.

M. Maclean (Halifax)—Devrions faire quelque chose pour la Belgique—1786; contribution de \$50,000 au fonds de secours belge n'était pas suffisante—1786.

Sir George Foster—Nombreux appels adressés au public—1786; répondu d'une façon admirable—1786; courant de sympathie n'a pas diminué—1786; plus tard la Belgique aura encore plus besoin d'aide qu'aujourd'hui—1786; Gouvernement tient compte de ces choses—1786.

M. Sinclair—En attendant les Belges doivent prendre trois repas par jour—1787; Canada devrait donner plus—1787.

Hon. C. Marcil—Secours pour victimes du nord de la France—1787.

Sir George Foster—Pas de demande reçue de la France, ni de la Serbie ou de la Pologne—1787; France est riche, n'est pas dans le même cas que la Belgique—1787.

Hon. Frank Oliver—Effectif du Canada en service actif—1788; rumeur étonnante—1789; partie de l'équipement canadien aurait été remplacée par des fournitures anglaises que le Canada devra payer—1789; appel en faveur de l'enrôlement—1790; plusieurs ont vendu leurs terres, n'ont pas été enrôlés et se sont trouvés sans le sou—1790; si l'on avait enrôlé 100,000 hommes qui venaient s'offrir d'eux-mêmes, cela eût donné de l'élan dans tout le pays et la réponse à l'appel aurait été entendu encore plus généralement qu'il ne l'a été—1790; nous nous serions trouvés maintenant en mesure de compter un corps expéditionnaire plus considérable—1790.

BILL RELATIF A LA DEFENSE NAVALE ET MILITAIRE—Suite.

Hon. Sam. Hughes—Province d'Alberta a fourni relativement plus de soldats par tête de sa population que n'en a fourni aucune partie du Canada—1791; il aurait été impossible pour Edmonton de pourvoir aux besoins de quatre régiments d'infanterie, durant l'hiver—1791.

3e lecture—1791.

Sanctionné—2778.

BILL RELATIF A LA LOI DES JUGES.

Hon. C. J. Doherty—Dépose bill (n° 93) modifiant la loi des juges—1525.

1ère lecture—1525.

2e lecture—1648.

3e lecture—1648.

Sanctionné—2347.

BILL RELATIF A L'EMISSION DE BILLETS FEDERAUX.

Sir Robert Borden—Dépose bill (n° 95) concernant certaines émissions de billets fédéraux—1642.

1ère lecture—1642.

2e lecture—1763.

En comité—1763.

Hon. W. T. White—Nouvelle émission de \$10,000,000 en billets est garantie par une réserve d'or de \$1,200,000—1763.

3e lecture—1763.

Sanctionné—2347.

BILL RELATIF A LA LOI DES CHEMINS DE FER NATIONAUX.

Hon. Frank Cochrane—Dépose bill (n° 105) modifiant la loi des chemins de fer nationaux et autorisant l'achat de certaines voies ferrées—1648.

1ère lecture—1648.

2e lecture—1792.

En comité—1792.

Hon. Frank Cochrane—Pas dans l'intérêt du pays de donner les noms des chemins de fer que le Gouvernement se propose d'acquérir—1792.

Hon. C. Marcil—Ligne directe entre les états de la Nouvelle-Angleterre et la péninsule de Gaspé—1794; le chemin de fer de l'Est de Québec qui devrait être ajouté à l'Intercolonial a porté autrefois deux autres noms. On l'a appelé d'abord le chemin de fer de la baie des Chaleurs; ensuite l'Atlantique-lac Supérieur; finalement l'Est de Québec—1794; lorsque le ministre prendra possession de cette ligne, je suis certain qu'il veillera à ce que les propriétés qui ont été prises pour son passage seront payées—1794; les terres de plusieurs cultivateurs entre Matapédia et New-Carlisle ont été coupées par ce chemin de fer, et on n'a jamais payé le terrain exproprié—1794.

3e lecture—1796.

Sanctionné—2778.